

No. 73.

ESPAGNE ET SUÈDE

Echange de notes entre les Gouvernements espagnol et suédois concernant la dénonciation de la convention du 27 juin 1892, réglant les relations commerciales, en date à Stockholm des 17 et 18 décembre 1920.

SPAIN AND SWEDEN

Exchange of Notes between the Spanish and Swedish Governments concerning the denunciation of the Convention of June 27, 1892, regulating the Commercial Relations, Stockholm, December 17 and 18, 1920.

1 TRADUCTION. — TRANSLATION.

No. 73. — ÉCHANGE DE NOTES ENTRE LES GOUVERNEMENTS ESPAGNOLE ET SUÉDOIS CONCERNANT LA DÉNONCIATION DE LA CONVENTION DU 27 JUIN 1892, RÉGLANT LES RELATIONS COMMERCIALES, EN DATE, A STOCKHOLM, DES 17 ET 18 DÉCEMBRE 1920.

Texte officiel français communiqué par le Ministre de Suède à Berne. L'enregistrement de cet échange de Notes a eu lieu le 12 janvier 1921.

LEGACION DE ESPAÑA,
STOCKHOLMO.

Nº 47.

STOCKHOLM, le 17 décembre 1920.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Le Gouvernement de Sa Majesté le Roi, mon Auguste Souverain, me charge de porter à la connaissance de Votre Excellence, qu'il a l'intention de déclarer périmée la Convention Commerciale entre l'Espagne et la Suède du 27 juin 1892,² après trois mois écoulés à partir du 20 courant (d'après ce qui a été stipulé entre les deux Pays). Ladite Convention ne sera donc plus en vigueur à partir du 20 mars 1921.

Tout en portant ce qui précède à la connaissance de Votre Excellence, je suis aussi chargé de Lui faire savoir qu'il s'agit d'une mesure d'un caractère général dictée par le besoin d'ajuster les Tarifs des droits des marchandises aux changements de valeur qu'elles ont soufferts, changements, qui serviront de base

No. 73. — EXCHANGE OF NOTES BETWEEN THE SPANISH AND SWEDISH GOVERNMENTS CONCERNING THE DENUNCIATION OF THE CONVENTION OF JUNE 27, 1892, REGULATING THE COMMERCIAL RELATIONS. STOCKHOLM, DECEMBER 17 AND 18, 1920.

French official text forwarded by the Minister for Sweden at Berne. The registration of this Exchange of Notes took place on January 12, 1921.

SPANISH LEGATION,
STOCKHOLM.

No. 47.

STOCKHOLM, December 17, 1920.

YOUR EXCELLENCY,

The Government of His Majesty the King, my august master, has directed me to inform Your Excellency that it intends to declare the Commercial Agreement between Spain and Sweden, dated June 27, 1892,³ as having expired at the end of three months dating from the 20th instant (in conformity with the terms agreed on by both countries). The above-mentioned Agreement will, therefore, cease to be in force as from the March 20, 1921.

While informing Your Excellency of the above, I am further directed to state that the step taken is one of a general character prompted by the need of adjusting the scales of dues on merchandise to the alterations in value which they have undergone; these alterations will serve as a basis to future negotiations which

¹ Traduit par le Secrétariat de la Société des Nations.

² De Martens, Nouveau Recueil Général des Traité, deuxième série, tome XX, page 549.

¹ Translated by the Secretariat of the League of Nations.

² British and Foreign State papers. 1891-92, vol. 84, page 113.

aux futures négociations qui doivent s'établir, pour la conclusion de nouveaux traités de commerce.

Je saisir avec empressement cette occasion, pour renouveler à Votre Excellence les assurances de ma plus haute considération.

(Signé) EL CONDE DE BAILÉN.

A Son Excellence
le Comte WRANGEL,
Ministre d'Etat,
etc., etc., etc...

Pour copie conforme :
Stockholm,
au Ministère des Affaires Etrangères,
le 23 décembre 1920.

Le Secrétaire Général,
(Signé) W. BOSTRÖM.

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ETRANGÈRES.

STOCKHOLM, le 18 décembre 1920.

MONSIEUR LE CHARGÉ D'AFFAIRES,

J'ai l'honneur d'accuser réception de Votre lettre, en date du 17 de ce mois, par laquelle Vous avez bien voulu me faire savoir que le Gouvernement d'Espagne a l'intention de déclarer périme la Convention Commerciale entre l'Espagne et la Suède du 27 juin 1892, après trois mois écoulés à partir du 20 courant.

Veuillez agréer, Monsieur le Chargé d'Affaires, les assurances de ma considération la plus distinguée.

(Signé) WRANGEL.

Monsieur le Comte DE BAILÉN,
Chargé d'Affaires d'Espagne,
etc., etc., etc...

Pour copie conforme :
Stockholm,
au Ministère des Affaires Etrangères,
le 23 décembre 1920.

Le Secrétaire Général,
(Signé) W. BOSTRÖM.

will have to be undertaken in order to draw up new commercial treaties.

I have, etc...

(Signed) EL CONDE DE BAILÉN.

To His Excellency
Count WRANGEL,
Minister of State.
etc., etc., etc...

Certified true copy :
Stockholm,
at the Ministry for Foreign Affairs,
December 23, 1920.

The Secretary-General,
(Signed) W. BOSTRÖM.

MINISTRY
OF
FOREIGN AFFAIRS.

STOCKHOLM, December 18, 1920.

MONSIEUR LE CHARGÉ D'AFFAIRES,

I have the honour to acknowledge receipt of your letter of the 17th inst., in which you kindly inform me that the Spanish Government intend to declare the Commercial Agreement of June 27, 1892 between Spain and Sweden as having expired at the end of three months dating from the 20th inst.

I have, etc.

(Signed) WRANGEL.

To the Count DE BAILÉN,
Spanish Chargé d'Affaires,
etc., etc., etc...

Certified true copy :
Stockholm,
at the Ministry for Foreign Affairs,
December 23, 1920.

The Secretary-General,
(Signed) W. BOSTRÖM.

Lausanna (Swizerland)

Imprimeries Réunies S. A.
Lausanne